

BERTHELON
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 80 RUE SAINT LEONARD
14600 HONFLEUR
953 079 035 RCS LISIEUX

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 AVRIL 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/10/2024**

L'Associé Unique prend acte que le résultat est nul et qu'aucune affectation n'est à effectuer.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

Mathieu BERTHELON

✓ Certified by  yousign

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/10/2024

Néant ☐

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 31/10/2024 ③	Net ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial - Autres	010 014		012 016			
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040	151 372	042		151 372	
(5) TOTAL I	044	151 372	048		151 372	
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			
Autres créances (3)	072	3 943	074		3 943	
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	315	086		315	
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	4 258	098		4 258	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	155 630	112		155 630	

PASSIF	31/10/2024		
Capital social ou individuel	120	5 000	
Écarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126		
Réserves réglementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136		
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
TOTAL I	142	5 000	
Provisions pour risques et charges	154		
TOTAL II	154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	131 282	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	600	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169		
Comptes courants d'associés	173	18 748	
Autres dettes	175		
Produits constatés d'avance	174		
TOTAL III	176	150 630	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	155 630	

Renvois :				
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

Certifié Conforme

Mathieu BERTHELON

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/10/2024

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/10/2024	
Ventes de marchandises		(dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
Production vendue biens			215	214	
Production vendue services			217	218	
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier		immobilier)		242	4 578
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE			243	244	
Rémunérations du personnel				250	
Charges sociales				252	
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)			255	254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :					
- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				262	
Total des charges d'exploitation (II)				264	4 578
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-4 578
Produits financiers			III	280	313
Produits exceptionnels			IV	290	8 572
Charges financières			V	294	4 307
Charges exceptionnelles :				300	
- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)			VI		
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)					
Impôts sur les bénéfices			VII	306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	
B - RÉSULTAT FISCAL				312	314
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)					
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Déductions					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138	
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345	
Investissement et souscription outre-mer	344				
Divers, dont :					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
			Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables			(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	372

Certifié Conforme

Mathieu BERTHELON